

---

Titre du poste :	Manœuvre – Agent(e) de stationnement
Lieu de travail :	Parc municipal de la Rivière Émeraude
Date de début :	Printemps 2023
Type d'emploi :	Employé salarié saisonnier (été) à <b>temps partiel</b>

---

La Ville de Percé est à la recherche de personnes pour occuper des postes d'agent(e)s de stationnement, à temps partiel, pour le parc municipal de la Rivière Émeraude. Ces personnes devront pouvoir exécuter les tâches suivantes :

**Principales tâches et responsabilités :**

- Accueille les clients et les dirige vers un espace de stationnement attribué;
- Gère efficacement la capacité du stationnement;
- Crée une expérience client positive en répondant aux questions et fait preuve de discernement lors du traitement des préoccupations et des demandes des clients;
- Sensibiliser les visiteurs sur les bonnes pratiques environnementales;
- Contrôler l'accès au site;
- Garde les aires d'accueil propres;
- Accomplir toute autre tâche connexe selon les besoins de l'équipe.

**Profil recherché :**

- Aptitudes pour le travail avec le public;
- Capacité à respecter et faire respecter les règles;
- Bonne faculté d'analyse et d'observation;
- Aptitudes pour le travail en équipe;
- Volonté à travailler selon des horaires flexibles, y compris les week-ends et/ou les jours fériés;
- Capacité à rester debout pendant de longues périodes;
- Entregent, patience et diplomatie.

**Conditions salariales et de travail :** Selon la convention collective en vigueur.

Veillez faire parvenir votre candidature avant le **lundi 1<sup>er</sup> mai 2023, à 16 h 30**, à l'attention du directeur de l'urbanisme et de la gestion du territoire, au 137, route 132 Ouest, C.P. 99, Percé, G0C 2L0, ou par télécopie au (418) 782-5487 ou par courriel à [direction@ville.perce.qc.ca](mailto:direction@ville.perce.qc.ca).

Note : Seuls les candidats possédant le profil recherché seront considérés. La Ville de Percé souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi; le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.

Fait à Percé, ce 14 avril 2023.